

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

N°577
du 2 juillet 2018

♦ ACTUALITÉ SOCIALE

P. 3

- Disparition du statut cadre
- Congrès de l'UGICT

♦ MAI 68

P. 7

- Edito
- Avant mai 68 la colère monte
- Situation internationale
- Avant mai 68
- Le constat de grenelle, mais pas l'accord de grenelle
- Après 68
- Conclusion

♦ ELECTIONS PROFESSIONNELLES

P. 24

- Vote électronique par internet

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT-263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

♦ Tél. 01.55.82.68.88

♦ Fax. 01.55.82.69.15

<http://www.fnic-cgt.fr>

e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de Publication :
Emmanuel LEPINE

ISSN : 0240 9259

N°CPPAP : 0520 S 06415

Mensuel : 2,74 €



Missions légales récurrentes

Consultation annuelle sur
la situation économique
et financière

Consultation sur la
politique sociale, les
conditions de travail et de
l'emploi

Orientations Stratégiques
de l'entreprise

Missions légales ponctuelles

Licenciement

Alerte

O P A

Concentration

Missions conventionnelles

Tenue de comptabilité

Révision des comptes

Etablissement des états
financiers

Social (Paies et déclarations
sociales)

Conseil

Assistance à la rédaction du
rapport de présentation des
comptes

60 Rue Racine
69100 VILLEURBANNE
04 78 69 17 81

www.mericassocies.com

&

58 A Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS - 01 56 59 13 50



◆ Disparition du statut cadre

Le statut cadre dans le secteur privé a été créé le 14 mars 1947 avec la signature de la Convention Collective Nationale de retraite et de prévoyance, ce qui donna naissance au régime complémentaire AGIRC.



A cette époque, les organisations de cadres refusaient leur intégration au régime d'assurance vieillesse de la Sécurité sociale. Donc pour « faire passer » la pilule et construire un vrai régime solidaire intégrant l'ensemble des salariés, ce statut a été créé.

La Convention définit un périmètre qui sert de référence pour l'élaboration des conventions collectives, de leur avenant Cadre et des grilles de classification.

Les cotisations de retraite complémentaire pour cette population sont versées à l'AGIRC qui reconnaît ce statut de cadre quelle que soit la branche d'activité, statut fondé sur la réalité des qualifications et des fonctions exercées.

Mais de cette reconnaissance interprofessionnelle, le patronat n'en veut pas. La MEDEF souhaite que ce statut ne soit accordé qu'au bon vouloir de l'employeur.

C'est la loi de la jungle qui serait alors de mise et les qualifications ne seraient plus reconnues. Le statut de cadre serait fluctuant en fonction des besoins des entreprises et des secteurs d'activité.

L'accord sur la fusion des régimes AGIRC et ARRCO, signé en octobre 2015 par la CFDT, la CGC, FO et la CFTC, annonce la disparition pure et simple de l'AGIRC et donc de la seule référence tangible au statut cadre.

Cette disparition laissera l'entière liberté aux patrons de ne rémunérer que les compétences nécessaires pour la tenue d'un poste. Et même de ne rémunérer que les compétences employées.

Un ingénieur, un technicien ne pourront plus alors mettre en avant leur diplôme pour exiger un certain niveau de salaire.

La disparition de cette référence au statut cadre risque également de faire sauter les verrous pour la mise en application chez les ouvriers, les employés ou les agents de maîtrise, de certaines mesures appliquées uniquement au cadre comme le forfait jour, la rémunération sur objectifs ou les périodes d'essai plus longue.

Un autre danger guette : la sortie des cadres du régime de Sécurité sociale. Car à l'heure où MACRON et sa clique annoncent la destruction complète de notre système de retraite et d'assurance maladie, les vautours de la banque et de l'assurance espèrent bien exclure les cadres et assimilés de la Sécurité sociale, au motif qu'ils auraient les moyens de souscrire des assurances privées.

Ce serait la fin des garanties chômage, maladie et retraite sauf pour ceux qui pourraient encore se les payer. Or, compte tenu de l'autre objectif, à savoir ne plus payer les qualifications mais uniquement les compétences mises en œuvre, ils ne seront pas nombreux à pouvoir se le permettre.

A contrario de cette destruction annoncée des grilles de qualifications et peut-être de nos conventions collectives, il apparaît indispensable de garantir à tous les salariés un haut niveau de protection sociale dans un système solidaire à prestation définie. Ce qui implique un droit à la continuité du niveau de vie en cas de chômage, d'incapacité de travail, d'invalidité. Pour la retraite, le total des pensions doit représenter au minimum 75 % net de la dernière rémunération nette. Pour la prévoyance, il faut aussi garantir, pour les cadres et assimilés, le maintien de la cotisation de 1,5 % à la charge exclusive des employeurs.

Il faut garantir enfin la reconnaissance des qualifications dès la première embauche, sur la base du diplôme, et tout au long de la carrière avec la validation systématique des acquis de l'expérience : garantir une rémunération minimale en fonction de la qualification initiale et / ou acquise et une progression de celle-ci en fonction de l'expérience.

VOILÀ DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUVANT GARANTIR UN VÉRITABLE SOCLE SOCIAL DE PROGRÈS.



◆ Congrès de l'UGICT du 20 au 23 mars à Perpignan

La FNIC CGT était présente au congrès de l'UGICT pour porter notre vision du déploiement de l'activité chez les Ingénieurs Cadres et Techniciens.



Les 16 camarades de la délégation ont réaffirmé la nécessité du renforcement de la CGT au sein des catégories ICTAM, tant dans les entreprises de nos champs professionnels que dans l'ensemble des branches d'activité.

Et ils ont également porté l'analyse de la FNIC sur les orientations proposées par la direction de l'UGICT. Et, sur la structuration syndicale chez les ICTAM, il y a une réelle divergence de vue. Les délégués ont notamment fait état des craintes de dérive catégorielle de l'outil UGICT et de la mise en place d'une « CGT bis ».

C'est ce que reflètent les 150 amendements (sur 350) au document d'orientation proposés par la FNIC et les déclarations faites au congrès et reproduites ci-dessous.

DÉCLARATION FAITE EN OUVERTURE DE CONGRÈS :

« Chers Camarades,

Les travaux de préparation de ce congrès au sein de notre Fédération des Industries Chimiques ont donné lieu à de nombreuses discussions très animées, riches d'analyses et de partages d'expérience entre camarades issus aussi bien d'établissements industriels que de sièges sociaux.

Ces débats nous ont amenées à proposer un nombre substantiel d'amendements au projet de document d'orientation. La teneur de ces amendements révèle des différences significatives d'approches et de stratégie pour la poursuite de nos deux objectifs essentiels : la défense du plus grand nombre de salariés et leur syndicalisation en masse à la CGT.

L'orientation générale du document semble en effet insister en permanence sur un clivage cadre / non cadre que nous voulons à tout prix éviter car il est source de division, tant à l'entreprise que dans la CGT, et non de rassemblement, ce qui est pourtant une valeur essentielle de notre organisation.

Certes des différences de discours et surtout d'approches doivent être intégrées dans notre stratégie de syndicalisation mais celle-ci ne doit pas conduire au clivage des catégories socio-professionnelles.

Elle doit au contraire chercher le maximum de convergences entre tous les salariés, de l'ouvrier au cadre en passant par les techniciens. C'est le seul moyen de produire l'effet de masse nécessaire pour contrer les orientations patronales. Nous arrivons tous au sein de notre UGICT en particulier, et plus généralement au sein de la FNIC, à cette conclusion que nous devons partager avec vous.

Nous pensons que l'UGICT fait aujourd'hui fausse route en entretenant ce clivage de manière aussi marquée. Pour nous le « spécifique » tend de plus en plus vers du catégoriel.

Il s'agit peut-être de maladroites de communication ou d'incompréhension. Mais nous nous devons de corriger rapidement cela au risque de voir le clivage interne entre catégories, que nous tentons de faire disparaître, se creuser encore plus. Ce qui serait vraiment préjudiciable à notre organisation CGT et à l'ensemble des salariés.

Nous espérons que les débats de ce congrès seront en mesure de lever nos inquiétudes.

Bon congrès à tous. »

DÉCLARATION LORS DES DÉBATS SUR LA PARTIE 3 DU DOCUMENT D'ORIENTATION :

« Avec l'évolution du salariat et des collectifs de travail, les syndicats CGT dans les entreprises sont confrontés à la nécessité de trouver des formes d'organisation et de fonctionnement qui concrétisent les changements pour être davantage en phase avec le monde du travail.

Ces changements impliquent notamment l'amélioration de la qualité de la vie syndicale et le développement d'un syndicalisme de proximité, au plus près des syndiqué-e-s et de toute les diversités de salariés.

De nombreux salariés sont disponibles pour s'investir dans le syndicalisme de conquêtes que nous voulons por-

ter, dès lors qu'ils puissent apprécier en direct notre démarche.

La recherche de l'amélioration de la qualité de la vie syndicale permet de réaffirmer et de préciser nos règles de vie telles que les définissent nos statuts.

Le but est de définir quelques pistes de transformations susceptibles de nous aider efficacement dans nos objectifs de conquêtes sociales et de transformation de la société.

La partie 3 de ce document d'orientation qui doit être porteuse de ces pistes laisse apparaître, à notre avis, des incohérences majeures pour notre stratégie syndicale CGT.

Le syndicat doit être l'outil pour créer le rapport de forces nécessaire pour faire aboutir les revendications des salariés dans leur ensemble, en partant des besoins et aspirations de toutes et tous. Il doit permettre de conserver les acquis et d'en conquérir de nouveaux.

La CGT se fonde sur une conception unitaire. Persuadée que l'intérêt des salarié-e-s est de s'unir, elle travaille à les rassembler.

C'est pourquoi nous pensons que c'est une erreur de vouloir sortir les syndicats de l'entreprise et de prôner la création de syndicats ICTAM territoriaux multi-professionnels.

Pour les isolés, il existe des structures CGT telles que les UL et les UD.

Ce ne sont pas des strates supplémentaires qui pourront régler le problème de l'évolution du nombre de syndicats ICTAM au sein de la CGT.

Il faut syndiquer au contraire au plus près des salariés, et à l'intérieur de l'entreprise !

On ne peut pas prétendre combattre les orientations patronales qui visent à diviser les salariés, et qui créent des clivages systématiques entre les catégories socio professionnelles et entretenir ces clivages.

Alors qu'il y a tout juste 50 ans que les sections syndicales sont autorisées dans les entreprises, on ne peut pas non plus défendre une vision du syndicalisme à l'extérieur de celles-ci.

Les orientations proposées dans ce domaine par le projet de document ne sont donc, à nos yeux, pas les bonnes. C'est pourquoi nos amendements vont dans le sens d'une reconstitution des collectifs de travail, de l'ouvrier au cadre.

Ce sont les directions d'entreprise qui ont divisé pour mieux régner, l'outil UGICT au sein de la CGT doit servir à reconstruire !

Nous le disons, l'évolution du salariat est incontestable, et il est impérieux de renforcer la CGT dans les catégories ICTAM. Une approche de ces catégories en s'évertuant à couper tout lien avec les structures CGT existantes nous paraît dangereuse et contreproductive.

Deux organisations CGT, ce n'est pas du tout notre vision du syndicalisme de classe, de masse et de lutte dont nous avons besoin. »

Les documents



AESIO, UN GROUPE MUTUALISTE AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS



Le Groupe AESIO composé des mutuelles Adréa, Apréva, Eovi Mcd propose des avantages et des services concrets aux salariés :

- ... **Un service de proximité** avec un réseau de plus de 300 agences réparties sur l'ensemble du territoire.
- ... **Un service tiers-payant intégral** grâce aux nombreux accords conclus sur l'ensemble du territoire,
- ... **Un espace sécurisé** pour consulter vos remboursements et effectuer des démarches en ligne.
- ... **Un réseau de soins KALIVIA** pour bénéficier d'équipements optiques et auditifs au meilleur rapport qualité/prix.
- ... **Un service d'assistance** en cas d'hospitalisation, de maternité, d'immobilisation à domicile.
- ... **Un service de prévention** pour participer à des actions de santé publique et santé au travail.
- ... **Un fonds d'action sociale** pour des salariés en situation sociale et financière difficile.

Vos contacts :

Christine MICHAUD-RUFFIER
christine.michaud-ruffier@aesio.fr
01 80 49 80 35 - 06 76 24 16 82

David DELOYE
david.deloye@aesio.fr
01 80 49 80 05

♦ EDITO

A l'occasion du cinquantième anniversaire du mouvement social de mai juin 1968, la FNIC-CGT vous propose une chronologie de ces événements survenus dans un climat social et sociétal particulier. Comme l'a dit l'ancien secrétaire général de la CGT, Georges Ségué : ils n'ont pas éclaté comme un "coup de tonnerre dans un ciel serein". Le vieux monde avait besoin d'être bousculé, les rapports sociaux avaient besoin d'une révolution. Les acquis sociaux ont été nombreux à l'issue du mouvement, les impacts sociétaux ont été considérables.

En effet, ce grand mouvement social a des causes :

- Politiques, la population rejette le régime gaulliste, et autoritaire, qui n'écoute pas le peuple ; La CGT s'oppose aux ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale. Deux millions de travailleurs sont payés au SMIG et se sentent exclus de la prospérité, dont beaucoup d'ouvriers des usines, de femmes ou de travailleurs immigrés,
- Internationales, avec, entre autres, les manifestations contre la guerre du Vietnam, ou l'assassinat du CHE en Bolivie,
- Economiques, la croissance n'a jamais été aussi forte, avec un taux moyen de 5 %. Mais l'accroissement des inégalités sociales n'a jamais été aussi criant. De nombreuses fermetures d'usines dans le textile, la mécanique, la métallurgie, qui provoquent l'explosion des demandeurs d'emplois entre 470 000 et 500 000 ; cinq millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté ; environ deux millions de personnes perçoivent des salaires de l'ordre de 400 ou 500 francs par mois.
- Sociales, avec la puissance numérique de la classe ouvrière, l'essor de nouvelles couches de salariés, tels les cadres, les employés,...
- Sociétales, car l'évolution des mœurs et des modes de vie, le développement de la télévision, des équipements ménagers, amène la population à se poser des questions sur la société...
- Démographiques, plus du tiers de la population a moins de 20 ans et aspire à une autre société. Les jeunes se trouvent les premiers touchés par le chômage. En 1967-1968, le gouvernement parle aussi de « sélection scolaire », ce qui inquiète les étudiants.

Depuis plusieurs années les luttes ouvrières se sont développées, amplifiées, partout en France, comme la grande grève des mineurs de 1963. Elles ont pour objet les salaires et le pouvoir d'achat, les retraites, la réduction du temps de travail, l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale et, déjà, le chômage et l'emploi... La CGT appelle les travailleurs à faire du 1er Mai 68 « une très grande étape » de la lutte pour la défense des revendications ouvrières, la démocratie et les libertés syndicales, la solidarité envers le peuple vietnamien.

Au niveau des acquis, il n'y a pas eu seulement le « constat » de Grenelle, il y a des acquis moins directement palpables qui vont s'ancrer durablement dans le salariat, comme la dignité retrouvée, la confiance dans l'efficacité de l'action collective et solidaire, la nécessité et la perspective d'une union de la gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement. Dans la société, le mouvement de transformation des mœurs s'amplifie, la condition féminine va connaître des évolutions majeures.

**LA CGT SE RENFORCE DE QUATRE CENT MILLE NOUVELLES ADHÉSIONS,
CE QUI DÉMONTRE BIEN QUE CE MOUVEMENT ÉTAIT PORTÉ PAR LES SALARIÉS,
AVEC LA CGT, ET LE RÔLE QU'ELLE A PU JOUER DANS CETTE PÉRIODE.**

♦ Avant mai la colère monte

La période qui précède mai 68 se caractérise par des changements extrêmement importants dans la société : développement scientifique et technique, mode de vie, développement et restructuration du capitalisme, décolonisation...sauf que les « règles » de vie sont restées les mêmes que celles d'après-guerre. D'où contradictions et conflits.

La décolonisation et la libération des peuples : c'est un phénomène international en Asie, en Afrique, à Cuba...mais la France a vécu, depuis la fin de la guerre mondiale, une suite de guerres contre les volontés d'indépendance de ses colonies et ce jusqu'en 1962, fin de la guerre d'Algérie.

Ainsi les massacres de Sétif en Algérie en mai 1945 (30 000 morts), ceux de Madagascar en 1947 (100 000 morts), ceux du Cameroun (plus de 400 000 morts), la guerre d'Indochine (1946-1954) qui fera quelque 500 000 morts et se terminera par la défaite de Dien Bien Phu en 1954, guerre que les Américains

vice militaire participera aux opérations. Il y aura plus de 300 000 morts et cela pèsera lourdement sur le climat politique et social, chaque famille ayant un enfant envoyé en Algérie. Il faut ajouter la vague d'attentats de l'OAS en 61,62 (5 300 en un an), organisation fasciste contre l'indépendance de l'Algérie, le massacre des Algériens (100 morts) lors de la manifestation du 17 octobre 1961 et Charonne, avec ses 9 morts dans la manifestation pour la paix en Algérie.



C'est également le développement des sciences et des techniques : en médecine, la découverte des antibiotiques et la vaccination, avec pour résultats la baisse de la mortalité infantile et l'allongement de la durée de vie ; dans les transports, dans la communication avec la télévision, les satellites, l'énergie nucléaire et l'informatique. Tout cela demande de plus en plus d'ingénieurs et de techniciens. Le temps de formation augmente, il y a explosion de l'enseignement supérieur avec aussi l'objectif, pour les USA comme pour l'Europe, de rattraper le retard par rapport à l'URSS.



vont poursuivre jusqu'en 1975, qu'ils perdront militairement et politiquement et qui fera 1,6 million de morts. C'est cette guerre qui va mobiliser le monde entier contre elle et en particulier la jeunesse américaine et européenne.

C'est la guerre d'Algérie (1954-1962) où, pour la première fois, le contingent des jeunes faisant leur ser-



En France, de 1962 à 1968, le nombre d'étudiants a doublé sans que les moyens aient suivi la même progression. La faculté de Nanterre, fondée pour désengorger la Sorbonne, passe de 2 000 étudiants en 1964 à 11 000 en 1967 !!! Le mandarinat des professeurs continue, aucun dialogue et une université quelque peu « féodale ». Tout cela explique la révolte

étudiante, il faut y ajouter la lutte contre la guerre du Viet Nam et le besoin de changer la société.

La société a profondément évolué depuis la fin de la guerre, mais les carcans moraux et sociétaux demeurent. La population augmente de 40 à 53 millions d'habitants depuis la guerre ; elle se rajeunit ; le nombre d'immigrés s'accroît pour répondre à la demande du capitalisme ; la paysannerie voit ses effectifs diminuer : la France, qui était rurale à 50 % en 1945, ne compte plus que 25 % de paysans, soit 5 millions de moins.

Ces anciens paysans vont se retrouver dans les usines comme ouvriers disqualifiés en lien avec le développement du taylorisme ; comme dans le film de Chaplin « les temps modernes ».



Les conséquences en sont l'urbanisation et le développement des villes moyennes et la nécessité d'augmenter les services. Ce mouvement est inséparable du développement du capitalisme et de ses transformations.

On assiste, peu à peu, à une spécialisation des espaces (affaires, centres commerciaux, zones industrielles, habitat) et à une ségrégation sociale qui s'accroît entre « banlieue » et « ville ».

MÉTRO BOULOT DODO

La cellule familiale telle qu'elle existait après-guerre éclate. C'est métro, boulot, dodo. Même si les progrès techniques permettent, en théorie, d'avoir, dans chaque foyer, des machines à laver, des réfrigérateurs, la télé... la réalité est loin du rêve. Les banquiers « inventent » le crédit à la consommation et les ménages s'endettent.

En 1962, 64 % des ménages n'ont pas de réfrigérateur, 70 % pas de machine à laver le linge. Les inégalités sociales sont fortes et le pouvoir d'achat en rade, en témoigne l'augmentation en 68 de 35 % du SMIG.

Le poids des vieilles conceptions sociétales pèse. Il y a une volonté de vivre autrement, un refus des valeurs et des modes de vie traditionnels et de la vie citadine telle qu'elle s'est développée dans les années 60, en particu-

lier dans la jeunesse. Elle le traduit dans son comportement : musique, avec le rock and roll, les yéyés, la pop..., vêtements, c'est l'époque des « blousons noirs », dans son engagement pour la paix et entre autres contre la guerre en Algérie puis au Viet Nam, dans son désir de peser politiquement.

Les salariés ne sont pas en reste sur ce besoin de changement. Dans les entreprises les structures hiérarchiques datent d'avant-guerre et les mentalités des directions et de leurs représentants aussi. Là aussi, il faut changer les choses, d'autant que les salaires sont à la traîne. Depuis 45 le capitalisme français, mais aussi international, s'est restructuré, les fusions-acquisitions sont commencées. De Gaulle a poussé pour que la France rattrape son retard et que de grands groupes soient constitués tels Rhône Poulenc, Pechiney, Elf.



Depuis la guerre la croissance est de l'ordre de 5 % par an, la productivité, les profits se sont accumulés et les salariés n'en ont vu que des queues de cerise et l'aggravation de leurs conditions de vie et de travail.

Les luttes se sont développées sur toute la période à l'appel de la CGT. Mais celle qui a donné une impulsion énorme c'est la grève des mineurs de 1963 qui durera 35 jours, qui se fera malgré les décrets de réquisition et qui sera une victoire avec la satisfaction de presque toutes les revendications, dont la quatrième semaine de congés.



Une perspective s'est alors ouverte pour les salariés. L'accord CGT-CFDT de 1966 sur les revendications et l'action va poursuivre cette ouverture. 1967 sera l'année d'éclosion des grèves, dures, souvent d'un mois qui, de fait, annoncent 68.

◆ Témoignages

Si les pétroliers (ou plutôt gaziers) de Lacq, qui appartenaient à la société nationale des pétroles d'Aquitaine (la SNPA), ont participé comme beaucoup au mouvement de mai 1968, ce n'est pourtant pas ces luttes là qui ont fait avancer, dans l'entreprise, les avancées sociales.

En 1963, les gaziers de Lacq sont en grève comme les mineurs, car ils relèvent, à cette époque, du statut du mineur (en étant assimilés). Si les salaires dans le pétrole/gaz sont plus élevés que dans les mines, il n'en reste pas moins que les pertes accumulées sur le pouvoir d'achat des salaires concernent toute la profession minière.



La bataille pour les salaires, qui a duré un mois, aboutit à une victoire retentissante : le compromis trouvé prévoit la majoration des salaires de 6,5 % au 1^{er} avril, portée à 7,25 % au 1^{er} juillet, 8 % au 1^{er} octobre et 11 % le 1^{er} janvier 1964.

Un deuxième conflit, qui durera trois semaines, a marqué fortement les militants de la CGT béarnaise et les salariés.

Le 8 novembre 1966, le ministre Michel Debré, sort un décret qui stipule que toutes les entreprises qui exploitent et produisent des hydrocarbures seront exclues du périmètre statut du mineur.

Conséquence les salariés auraient eu le choix d'être rattachés à la Sécurité sociale appliquée à l'ensemble du secteur privé ou d'y rester, mais finie la grille des

salaires et sa transparence, le délégué mineur, la Sécurité sociale minière (qui allait être fragilisée et mettre en difficulté les mineurs actifs et retraités), les commissions paritaires de conciliation.....

Mais les nouveaux embauchés auraient été au régime général et la cohésion de l'entreprise aurait été malmenée avec des salariés ayant des statuts différents, des salaires différents.

Mais ce décret resta lettre morte.

La CGT, qui était presque majoritaire sur le site, a su mobiliser les salariés et mener une grève longue de trois semaines avec arrêt total de la production.

A cette époque pas de gaz russe et très peu de gaz algérien. Lacq est donc un champ gazier stratégique pour la France.

Cela va peser dans la résolution du conflit. De Gaulle/Pompidou devront céder.

Le protocole de fin de conflit annule les effets de la loi et du décret d'application : les salariés seront embauchés au statut du mineur jusqu'en 2002.

Lors de la réunion de fin de conflit la CGT, à l'offensive et forte du soutien des salariés, interpelle les dirigeants sur leur parachute doré dont ils bénéficient lors de leur départ à la retraite : 100 % du dernier salaire leur est assuré à la retraite en complément de la retraite de base et des complémentaires, retraite chapeau entièrement financée par l'activité de l'entreprise et donc de ses salariés (donc sur la valeur ajoutée). Et il suffit de 15 ans de présence dans l'entreprise pour y avoir accès.

La CGT exige l'extension à tous les salariés de ce principe très favorable...et ce sera accepté. La victoire est totale. Ce système perdurera jusqu'en 1995, ou grâce au soutien des autres organisations syndicales à la Direction, le système sera remplacé par un financement partagé entre l'entreprise et les salariés.

Les camarades participeront bien évidemment au mouvement social de mai 1968, mais sans pour autant aller sur plusieurs semaines de grève, on peut le comprendre.

Le décret : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000513151&pageCourante=09820

LA GRÈVE DE 1968 À LA RAFFINERIE DE NORMANDIE DE GONFREVILLE L'ORCHER (76).

Notre grève a duré trois semaines, commencée un dimanche avec l'équipe de 13h/21h, reprise du travail un samedi à 13 heures.

Nous avons démarré un peu tard par rapport aux métallurgistes de la zone, nous sortions d'une terrible grève en 1967. Les survivants de cette époque en frémissent encore. L'équipe de nuit était sorti de l'usine, après avoir effectué l'attente prévue par la convention collective et l'équipe du matin était elle aussi hors de l'usine. Dans la foulée nous avons licencié le directeur et obtenu en 1967, au-delà de ce qui a été obtenu en 1968, mais c'est une autre histoire.

Donc les quelque deux cents camarades de ce dimanche ont voté la grève pour se joindre au mouvement général, mais aussi, non pas contraindre les entreprises relevant de la chimie et pétrochimie, mais de fait les obliger à la grève puisque la raffinerie approvisionnait en charge toutes ces usines, il y en avait même à Notre Dame de Gravenchon. Nous avons occupé l'usine nuit et jour, sept jours sur sept, que des salariés postés « quarts travaux », y compris, le personnel de jour venait aux nouvelles, j'y reviendrai.

Forts de notre expérience de 1955, grève perdue et licenciement de l'appareil syndical, nous avons décidé de mettre les installations en recyclage, sauf le vapo-craqueur qui, si nous l'arrêtons, n'aurait pas pu redémarrer après les événements. Mais les mécaniciens du compresseur appartenaient aux forges et chantiers et ils étaient partis faire la grève chez eux aux forges et chantiers. Je suis allé voir leur secrétaire de syndicat CGT bien-sûr avec cinq contrats d'embauche et ils ont fait carrière à la CFR puis chez TOTAL. L'un d'eux s'est investi dans notre syndicat.

Nous étions chaque jour en lien direct avec la préfecture pour l'ouverture ou la fermeture des stations-service réservées aux professions prioritaires (Pompiers, Policiers, Médecins, etc). Un bureau à l'Union Locale CGT était alloué à l'attribution de bons de carburant aux personnes devant se déplacer impérativement.

Avouons maintenant que nous nous sommes souvent fait « rouler »... mais jamais duper. Des patrons d'entreprises sous-traitantes venaient nous dénoncer, que des cadres des services d'entretien, d'achats, de construction, coupables de chantages aux marchés, des pots de vin honteux et déshonorants pour ceux qui devaient s'y soumettre. Beaucoup de ces cadres supérieurs furent licenciés après la grève, nous avions d'autres dossiers, mais le directeur nous a demandé d'y mettre un terme,

sinon l'usine aurait manqué d'encadrement. Les « rescapés » ont été tancés sévèrement.

Un jour, on ne sait trop comment, les non-grévistes s'étaient rassemblés à la porte de l'usine. Le secrétaire de syndicat a pris langue avec la direction pour lui faire remarquer que la sécurité était en jeu. Certes aucun produit ne sortait de l'usine, mais cette usine presque disproportionnée était chaude et en pression, donc la sécurité était en jeu, mise en cause par une bande de trublions.

Le directeur a pris le micro de la CGT, a remercié la centaine de personnes de leur fidélité, mais qu'il avait d'autres choses à faire tout comme le syndicat, il leur a demandé de partir derechef et qu'ils seraient rappelés en temps voulu. Rien n'était simple. La nuit des nervis venaient s'en prendre aux piquets de grève. Une grande tente était réservée aux adhésions. Cinquante ans après, je peux encore dire qu'il y avait la queue. Nos effectifs ont doublé en fin de conflit. Nous avions 1200 syndiqués, dont plus d'une centaine au CDR (Centre de Recherche).

L'ambiance générale était incroyablement fraternelle. Pendant les événements, nous avons créé une autre façon de vivre, mais l'adversaire était là. En allant à la Fédé pour discuter, à la chambre patronale... on voyait les soldats, les véhicules, les roulantes dans les bois alentours. Paris était folklorique, barricades, Sorbonne, Odéon. Les réunions rue Kléber étaient suivies de nuits blanches.

1968, c'est aussi l'entrée dans l'équipe de Jean Claude Leroy, membre du bureau fédéral. Feu à la D6 avec plus de cinquante grévistes pour l'éteindre. Les unités propres comme des sous neufs, pas de conflit interne, nous étions seuls, donc sans rivaux, sans surenchère.

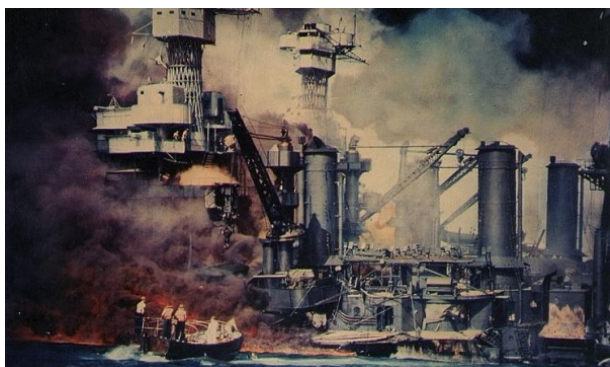
Trois semaines, assemblée générale (plus de mille personnes) à la salle des fêtes d'Harfleur avec plein de gars à l'extérieur. Réunion avec la direction, nous promettons les produits au stock si les jours de grève étaient payés. Coup de fil au siège social et banco ! Nos salaires ont été versés intégralement. Le rapport de force pesait lourd, très lourd et la direction générale en avait conscience, après un 1967 d'une dureté extrême et un 1968 quasi unitaire et responsable, puisque l'usine était à nous.

Reprise le samedi après-midi dans la liesse générale, les produits aux stocks dans la nuit de dimanche.

◆ Situation internationale

LA SITUATION INTERNATIONALE DES ANNÉES 60

Ce sont des manifestations d'une volonté de changer une société figée dans les normes sociétales d'après-guerre. Les jeunes n'en veulent plus. C'est également la conséquence de tout un changement dans le monde : la place de plus en plus grande des pays socialistes. C'est l'URSS qui envoie le premier satellite artificiel (Spoutnik) en 57 ce qui fut vécu comme un véritable traumatisme par les Américains, un Pearl Harbor, et son aura dans le reste du monde. C'est la décolonisation.



La France, au contraire de l'Angleterre réagira par la guerre en Indochine et en Algérie, et contre l'indépendance de ses colonies. C'est la révolution cubaine avec son impact en partie sur les jeunes, c'est le mouvement des pays alignés et la Conférence de Bandung en 1955 avec l'Egypte, l'Inde, l'Indonésie, la Chine, le Vietnam qui, indépendamment des deux blocs USA/



URSS et de la guerre froide décident, d'aider les colonies à acquérir l'indépendance qu'ils viennent d'obtenir eux.

C'est l'assassinat le 17 janvier 1961 de Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, fervent défenseur de l'indépendance, et de deux de ses partisans. C'est le putsch des généraux à Alger, du 21 au 26 avril 1961, et l'exécution le 17 octobre 1961 de plus d'une cen-

taine de manifestants algériens à Paris, alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre le couvre-feu qui les vise depuis le 5 octobre et la répression organisée par le préfet de police de la Seine, Maurice Papon.

Ce sont les 5 284 attentats commis en 2 mois par l'OAS (organisation armée secrète) en 1962. C'est aussi la manifestation pacifique est organisée le 08 février, contre l'OAS et la guerre d'Algérie, où 9 manifestants trouvent la mort, étouffés, victimes de fractures du crâne, à l'entrée du métro Charonne, alors qu'ils fuyaient la police de Papon.



C'est la prise du pouvoir des généraux Grecque en 1967. S'ensuivent de nombreuses arrestations et la déportation massive des communistes et opposants dans l'île de Yaros. La même année la guerre « des six jours » fait rage entre Israël et l'Egypte. Le CHE est abattue dans les maquis de Villagrande en Bolivie.

C'est un bouillonnement avec remise en cause des rapports internationaux, l'émergence de « nouveaux » pays, la volonté d'indépendance de se construire contre les modèles ancestraux.

La mobilisation contre la guerre au Vietnam est un symbole fort, guerre qui se terminera par la défaite militaire et politique des États-Unis.



L'ANNÉE 1968 EST MARQUÉE PAR DES RÉVOLTES, DES MANIFESTATIONS, SUR TOUS LES CONTINENTS.

Elle commence le 30 janvier au Vietnam par l'offensive du Têt (fête du nouvel an Vietnamien) qui marque le début de la conquête et qui s'achèvera par la victoire totale des Vietnamiens avec la libération de Saigon, la fuite des Américains et de leurs valets. C'est contre la guerre au Vietnam que les étudiants américains sont mobilisés, avec grèves, occupation des campus, etc... Les désertions se multiplient et l'opinion publique américaine comme celle du reste du monde, rejette massivement cette guerre politique.



Aux Etats-Unis se déroule une autre bataille, celle des droits civiques et contre le racisme pour les Noirs, les Indiens.

Le meurtre du Pasteur Luther King le 4 avril 1968 entraîne des émeutes dans 125 villes. 60 000 soldats sont mobilisés. Il y aura des morts, des militants assassinés par centaines, des arrestations. On « découvre » que le racisme ne se situe pas uniquement dans les



Etats du sud des USA mais que c'est une plaie qui couvre tout le pays. Suivra le 5 juin 68, l'assassinat du sénateur Robert Kennedy.

A Rome, étudiants, jeunes, travailleurs manifestent contre la guerre au Vietnam et contre la situation sociale, la répression fait plusieurs morts. Ce mouvement va perdurer jusqu'à l'automne 69.

A Berlin, même chose, l'opposition à la guerre se manifeste dans la rue. On tire sur un leader du mouvement, Rudi Deutscher, qui est blessé. Dans toutes les villes allemandes les manifestations se multiplient contre la guerre et contre les journaux du groupe Springer qui insulte ces manifestations. Il en est de même en Angleterre.

A Prague, le « socialisme à visage humain » enthousiasme les Tchèques et au-delà.

Mais en août les chars soviétiques et ceux d'autres pays du pacte de Varsovie envahissent le pays et mettent fin à ce Printemps de Prague.



Au Mexique, quelques jours avant l'ouverture des jeux olympiques de Mexico, des étudiants manifestent au centre de la capitale. La manifestation sera réprimée dans le sang. La police ouvre le feu, ce sont plusieurs centaines de jeunes qui meurent sous les balles.

Quelques jours plus tard ce sont les jeux olympiques, une des images qui restera, c'est celle des deux coureurs noirs américains, Tommi Smith et John Carlos, champions du 200 m et qui, sur le podium, au son de l'hymne américain, lèvent le bras, mais ganté de noir, et baissent la tête. L'Australien, Peter Norman, également sur le podium, a été exclu des J.O par son pays, car il portait un badge avec l'inscription :

« PROJET OLYMPIQUE POUR LES DROITS DE L'HOMME »

Ils protestent ainsi contre le racisme aux Etats-Unis.

« Cours camarade, le vieux monde est derrière » comme disait un slogan de mai 68. 1968 une année qui a bouleversé les choses dans nombre de pays.

◆ Avant mai 68

RAPPEL DE LA SITUATION

Peu d'augmentations salariales, un SMIG horaire à 2,15 Franc (30 centimes d'euros actuels pour un salaire moyen à l'époque de 1000 F) et des Conventions collectives très inégales.



C'est dans ce contexte social qu'éclatent les révoltes. Partie des établissements industriels, la grève gagne tout le pays en une semaine, aussi bien dans le secteur ouvrier qu'étudiant :

Le 20 janvier 1968, à Caen, les syndicats de la SAVIEM (métallurgie) lancent un mot d'ordre de grève d'1h 1/2 pour des augmentations de salaire (6 %), la création d'un fonds de garantie de ressources en cas de réduction d'horaires, et le respect des droits syndicaux, la grève se généralise et l'usine est occupée.

Des piquets de grève sont mis en place. La direction refuse toute négociation avant la reprise du travail. Le 22 janvier, après une agression de jaunes (anti-grévistes) et de CRS, les travailleurs décident d'aller manifester en ville. Des salariés d'autres usines en lutte (Jaeger, Sonolor) les rejoignent, la manifestation pacifique regroupe 4 à 5 000 personnes et est chargée par les gendarmes mobiles.



Le 26 janvier, après une manifestation encore plus massive, ont lieu de nouveaux affrontements (200 blessés) : les autorités parlent d'« **éléments incontrôlés** ». Les gardes mobiles chargent pour évacuer la place, mais sont surpris par la résistance des travailleurs. Les affrontements dureront toute la nuit ; il y aura 200 blessés et des dizaines d'arrestations. Six jeunes manifestants, tous des ouvriers, écotent de peines de prison ferme de 15 jours à trois mois. Mais loin de faire reculer la classe ouvrière, cette répression ne fait que provoquer l'extension de sa lutte.

D'autres usines rejoignent l'action. chez Moulinex, dont le slogan publicitaire est depuis 1962 « **Moulinex libère la femme** », et où, paradoxalement, les ouvrières sont particulièrement exploitées, il n'existe pas encore de section syndicale. Sept ouvrières appellent à la grève le 31 janvier ; elles mettent un vélomoteur devant l'entrée et improvisent un piquet de grève. La moitié du personnel les suit.



Malgré la répression policière et patronale, dans les semaines qui suivent, c'est tout l'ouest de la France qui bouge. Dans toutes ces grèves, les mots d'ordre se durcissent, des liens de solidarité s'établissent avec la population locale, les jeunes ouvriers résistent à la police...

La grève générale débute le 13 mai, et au fil des jours atteint **7 à 8 millions de grévistes**, soit plus de la moitié des salariés. La France est arrêtée.

A Renault Billancourt, par exemple, il y a beaucoup de travailleurs immigrés embauchés en contrats dits « provisoires ». C'était comme aujourd'hui le CDD par rapport au CDI. De l'avis des travailleurs de Renault, 68 n'aurait pas eu la répercussion qu'il a eue sans l'apport des travailleurs immigrés.



EVOLUTION DU MOUVEMENT

- **22 MARS (et mouvement du 22 mars)** : cette date est un peu considérée comme l'élément déclencheur de « mai 68 », il naît d'une lutte contre la séparation des filles et des garçons dans les dortoirs, s'opposant à la répression de l'administration de l'Université. Il y a aussi chez les étudiants, autant la crainte de ne pas avoir d'emploi qu'un rejet de la société traditionnelle. Le mouvement prendra vite de l'ampleur : universités bloquées, manifs...



La répression des « barricades » crée l'indignation et rapproche les syndicats étudiants et salariés. Des actions sont organisées contre le flicage des étudiants sur des listes noires. Le doyen riposte par une intervention de la police. Des actions s'organisent contre la présence policière dans l'université et des cours sont perturbés. Pour protester contre l'arrestation d'étudiants, le bâtiment administratif est occupé. Les étudiants arrêtés sont relâchés pendant la nuit d'occupation. Plusieurs étudiants sont menacés d'expulsion.

- **2 MAI** : l'université de Nanterre est fermée. Le même jour, à la Sorbonne, le bureau de la Fédération générale des étudiants en lettres est incendié par Occident, groupe néo-nazi.
- **3 MAI** : un meeting a lieu à la Sorbonne. La police arrête plus de 600 personnes. Les premiers gaz lacrymogènes, premiers lancers de pavés et premières barricades ont lieu au Quartier latin.



- **NUIT DU 10 AU 11 MAI** : les étudiants qui veulent reprendre la Sorbonne se font coincer dans la rue Gay Lussac, c'est la première « nuit des barricades », un vrai massacre, pas de morts, mais beau-

coup de jeunes esquivés par des CRS. Peu à peu, l'opinion publique rejoint le mouvement des étudiants. Les syndicats appellent à la grève générale pour le 13 mai.

- **13 MAI** : une importante grève générale a lieu dans toute la France. Jusqu'à un million de personnes défilent dans une manifestation parisienne allant de la gare de l'Est à Denfert-Rochereau, avec comme slogan « 10 ans, ça suffit ! » (en référence au 10^{ème} anniversaire du retour au pouvoir de de Gaulle).
- **14 MAI** : le théâtre de l'Odéon est occupé, tout comme l'école nationale supérieure des Beaux-arts de Paris, transformée en « atelier populaire ».
- **25 MAI** : alors que le gouvernement n'a pas dialogué jusque-là, le Premier ministre (Pompidou) accepte de discuter avec les syndicats et convoque le 25 mai une réunion tripartite entre gouvernement, patronat et syndicats. Les négociations durent plus de 25 heures sur 2 jours et aboutiront le 27 mai au protocole de Grenelle (détaillé plus loin).

Mais les ouvriers le rejettent et votent la poursuite de la grève : *dix millions de travailleurs en grève, le pays paralysé, les usines occupées... Les grèves se poursuivent encore près de 3 semaines. Dans les plus grandes entreprises, les négociations par secteur aboutissent à des augmentations de salaire supérieures à ce que prévoyait le protocole : 16 % à la SNCF, 17 % à l'EDF-GDF, 16 % dans les industries pétrolières, 22 % dans les industries textiles où les salaires étaient particulièrement bas. Mais, dans bien des petites entreprises, le patronat n'accorde que ce qui était inscrit dans le protocole. Et en l'absence d'une échelle mobile des salaires, une grande partie de ces augmentations salariales est rapidement avalée, dans les mois qui suivent, par les hausses du coût de la vie.*

- **27 MAI** : jour de l'établissement du protocole de Grenelle. Après une manif, 70 000 personnes se retrouvent au stade Charléty. Le lendemain, Mitterrand annonce sa candidature à la présidence.
- **29 MAI** : de Gaulle s'éclipse à Baden-Baden sans que personne ne soit au courant. Ce même jour, une manifestation est organisée : on dénombre jusqu'à 800 000 personnes dans les rues.
- **30 MAI** : de Gaulle prononce un discours, en dénonçant la « chienlit », expression qui sera réutilisée pour les affiches et slogan anti-de Gaulle et, ciblant comme responsable un parti communiste qu'il qualifie de totalitaire, il annonce qu'il dissout l'assemblée. Les élections législatives de juin redonnent finalement une forte majorité au pouvoir en place. Création du parti gaullien, l'UDR.

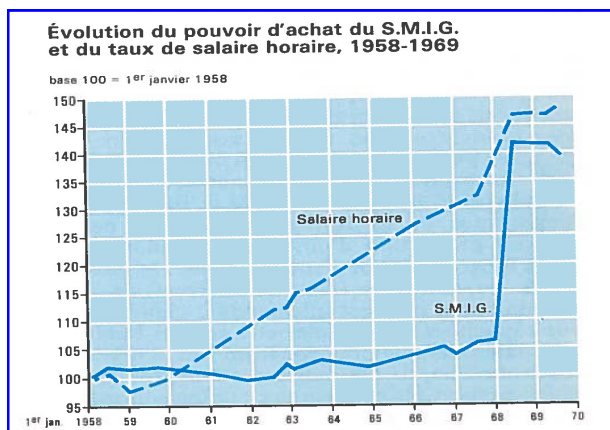
◆ Le constat de Grenelle, mais pas l'accord de Grenelle

1 936 et 1968 sont deux grandes dates en termes d'avancées sociales dont les contextes sont très différents. Si pour ces deux moments historiques le ciment commun est pour le monde du travail la nécessité de réagir à une pression antisociale insupportable, il est important de dire que l'environnement politique et syndical est très différent.

1968 trouve son élan dans des mobilisations antérieures (1967 et avant), la CGT est très présente et puissante mais le pluralisme syndical est beaucoup plus prégnant et patronat et gouvernement marchent main dans la main pour contenir toute velléité revendicative de la société au nom des impératifs de compétitivité. L'opposition de gauche est divisée. La maladie infantile du communisme crie volontiers « Négociation-Trahison ».

La responsabilité de la CGT est de prendre en compte ce paysage tantôt favorable et tantôt piégeux pour que sa force revendicative et la puissance du mouvement ne soit pas gâchées, mais servent à la satisfaction de revendications majeures comme :

↳ Augmentation du Smig de 35 % et des salaires de 10 % en moyenne,



↳ Reconnaissance légale de la section syndicale et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise,

↳ Proposition d'aller par étapes aux 40 heures et engagement d'une réduction de 2 heures de la durée hebdomadaire pour les horaires supérieurs à 48 heures,

↳ Révision des Conventions collectives,

↳ Réduction du ticket modérateur Sécurité sociale applicable aux visites et consultations,

↳ Avance de 50 % du salaire perdu pendant la grève, récupérable jusqu'au 31 décembre 1968,

↳ Reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise avec, dans certains secteurs, des mesures protectrices et/ou des heures de délégation,

↳ **Obtention d'augmentations substantielles de salaires.** Par exemple, +18 % dans l'habillement, de +12 % à +46 % dans le Bâtiment, +28 % dans la Chimie.,

↳ **En matière de durée du travail, de nombreux secteurs d'activité obtiennent des réductions et des congés supplémentaires :** passage de 48 h à 45 h dans l'agriculture, de 48 h à 42 dans le papier-carton, de 46 h à 44 h 30 chez les cheminots, de 45 h à 42 h dans la santé publique, de 48 h à 40 h, selon un calendrier précis, dans le verre.

↳ **Renforcement des organisations syndicales :** notamment + 400 000 à la CGT.

D'emblée, la CGT prend l'engagement devant les salariés de rendre publiques toutes les délibérations et d'en soumettre les résultats obtenus aux travailleurs pour qu'ils se prononcent en connaissance de cause sur la cessation ou la poursuite du mouvement.

Pour la CGT, le texte de Grenelle n'est qu'un bilan soumis à l'appréciation définitive des travailleurs et elle parlera toujours du constat de Grenelle et non d'accord.

AUCUNE ORGANISATION NE SIGNERA CE TEXTE.

La perspective d'une union de la gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement prend forme. Côté sociétal, le mouvement de transformation des mœurs s'amplifie, la condition féminine va connaître des évolutions majeures, bien qu'insuffisantes.

Mais, sans perspective politique propre, le mouvement n'ira pas plus loin, même si la combativité demeure malgré les violences policières. La classe ouvrière de 68 n'a pas pu s'affirmer comme un contre-pouvoir capable de diriger la société pour en finir avec le capitalisme.

Acquis de 68, oui, mais côté pouvoir d'achat, après la remontée, n'oublions pas la puissante hausse de l'inflation depuis, grâce notamment au programme d'austérité de Mitterrand (+ 26 % de début 1981 à fin 1982).

CONCLUSION : chaque mouvement social pose les questions de la grève générale, de la convergence des revendications donc des luttes, dont nous parlons en ce moment même, et de l'affrontement avec le pouvoir.

En Mai 68, le marxisme, les idées du socialisme, du communisme, rayonnaient. Aujourd'hui, il s'agit de redonner vie et crédibilité à ces idées dans le contexte d'une nouvelle période historique.

◆ Témoignages

RESUME DES GREVES DE MAI/JUIN 1968 A MICHELIN CLERMONT

Le samedi 11 mai 1968 avait lieu une soirée festive avec bal des jeunes CGT Michelin qui se sont fait l'écho des événements survenus l'avant-veille où les forces de police ont violemment agressé les étudiants au quartier latin à Paris (boulevard St Michel). Les organisations syndicales CGT et CFDT ont appelé le lundi 13 mai les salariés à manifester leur opposition à ces violences et à les condamner.

❑ DEMARRAGE EN DEUX TEMPS

Cet appel national s'est soldé par un échec chez Michelin où l'appel à la grève de 24 heures n'a pas mobilisé beaucoup d'ouvriers ni des autres catégories d'ailleurs.

Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les salariés se mobilisent en masse. Dès le samedi 18 mai, les ouvriers d'un atelier de rechapage (d'un des sites Michelin de Clermont) ont « tombé les manettes » et ont occupé leur atelier avec les délégués du personnel CGT (cela concernait environ 250 salariés). Puis le lundi 20 mai, les ouvriers des autres ateliers de l'entreprise (5 sites) cessèrent le travail, occupèrent leur lieu de travail, fermaient les portes des usines et installaient des piquets de grève.

La direction du syndicat comprenait un nombre de jeunes militants (25/30 ans) conséquent, ce qui a donné rapidement une grande énergie à la grève pendant sa durée de 3 semaines. Cela a également donné une seconde jeunesse aux plus anciens qui n'ont pas ménagé leur peine non plus.

Un comité de grève CGT/CFDT a été installé et il se réunissait tous les jours.



Le secrétariat du syndicat était pratiquement en permanence dans le siège de l'entreprise à l'usine « des Carmes ». Il préparait les rassemblements journaliers le matin et l'après midi avec des prises de parole qui s'adaptaient au jour le jour selon les événements locaux et nationaux.

❑ NEGOCIATIONS EGALEMENT EN DEUX TEMPS + MANŒUVRES -

Michelin est resté silencieux une bonne dizaine de jours avant d'apparaître et de rencontrer les syndicats. François Michelin, lisant un papier posé sur ses genoux, a estimé que les syndicats n'étaient pas encore prêts pour la négociation ?? Nous avons compris par la suite que cela voulait simplement dire que la grève était dans une phase trop ascendante. Pour tenter d'y remédier, il a organisé une sorte de référendum : « pour ou contre la grève ».



Les salariés se sont massivement abstenus, mais ont suffisamment participé tout de même aux yeux du patron pour demander aux forces de police arrivées en masse d'intervenir devant l'usine des Carmes pour faire évacuer les grévistes et libérer les portes. Le rapport de forces faisant, les grévistes ont levé les piquets de grève et Michelin en a profité pour organiser une reprise fictive du travail.

Des salariés qu'il avait mobilisés (essentiellement des agents de maîtrise et des cadres, aucun ouvrier pratiquement aucun employé ou technicien) sont rentrés en file indienne protégés par la police, sous les sifflets et quelques bousculades des grévistes, par la grande porte, ressortaient par une autre porte de côté et rentraient à nouveau par la grande donnant l'impression d'une reprise du travail assez continue.

Face à cette supercherie, les salariés grévistes restés sur les lieux réoccupaient l'usine, réinstallaient les piquets de grève, sans que les forces de police dupées interviennent, étant témoins de la manœuvre !

❑ LES ACQUIS

Au bout de deux semaines environ, des négociations se sont enfin engagées et après d'âpres discussions, les salariés ont obtenu 10 % d'augmentation de salaire, avec un salaire minimum horaire à 5 francs [taux d'embauche] (notons que le SMIG avait été porté à 3 francs), une réduction du temps de travail d'une heure par semaine, horaire de travail en 5 jours pour les salariés en 2X4, allocation de vacances et de fin d'année d'une valeur de 450 francs (225 chacune) en lieu et place d'un mini maison inférieur, le paiement de la moitié des heures de grève, paiement de tous les jours fériés sans pénalisation, notamment celle pour absence pour grève, ainsi qu'un certain nombre de revendications catégorielles comme par exemple la suppression des baisses de salaire en cas d'arrêt de production non imputable au salarié.

En 1969, est intervenue la reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise avec la désignation de 8 délégués syndicaux par organisation après un passage par la Cour de cassation (Michelin n'en acceptait que 4).

Puis en 1970, accord de mensualisation avec notamment le paiement des périodes maladie après celles compensées à 100 % jusqu'au 18ème mois à 80 %.

❑ LA RELATION AVEC LES AUTRES CATEGORIES DE SALARIES

Concernant les relations avec les autres catégories de personnel, les employés et les techniciens (très peu syndicalisés), s'ils participaient assez peu à l'occupation de l'usine avaient cependant une attitude bienveillante puisqu'il n'y a pas de souvenir de problèmes particuliers. Ils aidaient parfois à améliorer « l'intendance » en organisant les approvisionnements supervisés par des techniciens CGT et CFDT.

Concernant les agents de maîtrise et les cadres, les choses étaient différentes, mais le rapport de force était tel qu'il n'y a pas eu d'accrochages majeurs. Quelques cadres qui se comptent sur les doigts de la main ont bien tenté parfois d'ameuter des troupes, de gesticuler et d'organiser des contre manifestations en ville, mais cela ressemblait plus à du théâtre qu'à un mouvement sérieux. Michelin ne souhaitait pas sembler t-il faire rappeler un passé scandaleux (la Cagoule).

❑ LA FIN DE LA GREVE

A l'issue des négociations, c'est le vendredi 7 juin que leurs résultats ont été annoncés aux salariés présents en meeting sur la place des Carmes le matin et l'après midi, et après un vote à main levée un premier accord a été signé le 8 juin puis un deuxième le 11 juillet 1968. **La reprise du travail a été effectuée le lundi 10 juin 1968.**

TÉMOIGNAGE SUR MAI 68 DE PECHINEY NOGUÈRES

La grève était considérée au sein de la compagnie Pechiney comme un acte criminel, les cuves d'électrolyse ne pouvant pas supporter le moindre arrêt de l'alimentation électrique ni du minerai qui les alimentait, sous peine d'être détruites. Assurer la sécurité de l'outil de travail, sans exclure que tout arrêt de travail doit obligatoirement entraîner des conséquences économiques était un impératif difficile à résoudre, surtout avec une direction exigeant que tout le personnel affecté à la production demeure en place pour l'assurer.

C'est dans cette situation que survenait Mai 68, accueilli par nos adhérents avec soulagement et l'espoir d'une ouverture sociale nationale permettant l'aboutissement de nos revendications constamment repoussées.

Nous avons donc proposé à la CFDT d'occuper notre usine et d'en bloquer toutes les issues. Au bout de

plusieurs heures de discussions stériles avec la CFDT nous ne sommes parvenus à rien. Le responsable de cette organisation déclarant même : « entendu, nous faisons grève, nous occupons notre usine, le général de Gaulle et Pompidou sont chassés de l'Elysée et de Matignon et après, que faites-vous, vous livrez nos usines aux communistes ? Notre secrétaire, en colère lui a répondu : « Faites donc ce que vous voulez et croyez ce qu'il vous plaira, nous, nous allons bloquer l'usine. »

Résultat, nous sommes partis seuls, à 2H 30 du matin bloquer l'usine avec nos adhérents disponibles à cette heure tardive. Surprise : une demi-heure plus tard la CFDT nous rejoignait.

L'usine fut occupée durant 21 jours.

Le personnel gréviste coulait la production, mais dans un format non commercialisable et non titré. L'outil de travail était maintenu en excellent état et les conséquences économiques étaient considérables. Les dirigeants de Pechiney se sont trompés sur la capacité

que nous avions à surmonter les problèmes et à les résoudre. Peut-être avaient-ils pensé que, du fait qu'aucun cadre et agent de maîtrise ne participait à l'occupation de l'usine, la direction les en ayant détournés sous des menaces de mutations/sanctions, nous serions vite dans l'embarras. Ils ont vite compris et décidèrent de nous mettre quelques bâtons dans les roues.

Nos camarades d'EDF, en grève avec occupation, reçurent un appel téléphonique anonyme leur signalant que nous n'étions pas en grève ; il n'y avait qu'à surveiller la consommation électrique de l'usine. Ils ont débarqué à l'usine pour avoir des explications. Ils ont compris ce que nous faisions et pourquoi la consommation électrique était plus importante compte tenu qu'il y avait dans les cuves 30 à 40 % de métal en plus.

Mais nos stocks d'alumine diminuaient et il fallait rapidement faire arriver des trains de l'usine de Gardanne, dans les Bouches du Rhône.

Ces deux trains n'arrivèrent jamais. Après enquête avec nos camarades de la SNCF, on en a trouvé un à Porbou, près de Perpignan et l'autre à Lyon Perrache sur une voie de garage !!!!!

Les acquis de Mai 68 sont ceux obtenus lors des négociations de Grenelle.

L'après mai 68 s'est traduit par le changement de la direction de l'usine et la nomination d'un DRH ancien capitaine de l'armée. Autant dire que les repréailles et autres discriminations ont continué comme avant. D'ailleurs les écrits de Jouven, PDG de Péchiney, illustrent bien les idées patronales même après 68. Parlant des syndicats, il dit : « ce sont nos partenaires, nous sommes bien obligés de traiter avec eux. Il est de la plus grande importance pour nous de savoir que ce que nous construisons avec eux est un édifice de bois vermoulu qui risque de s'effondrer à la première occasion. »

La lutte des classes ??!!!

MAI 1968/MAI 2018

Evoker mai 1968 en quelques lignes, 50 ans après, relève plus de l'anecdote que d'un bilan exhaustif et détaillé.

Dans la région lyonnaise nous sortions de longues grèves de Rodiaceta Vaise et Belle Etoile de 1967 et des nombreuses luttes et manifestations de la même année, autant d'éléments qui annonçaient déjà l'immense mouvement de mai 1968. Dès mars, des prémices sérieux sont apparus tant chez les étudiants que dans la classe ouvrière en raison d'un fort mécontentement et de la lutte contre les ordonnances touchant à la Sécurité sociale.

Très vite les choses se précisent début mai, notamment chez Renault avec l'occupation de Billancourt. A Ugine Kuhlmann Pierre Bénite une assemblée générale des syndiqués CGT se tient le samedi 11 mai à la Maison du Peuple où la décision est prise de la grève avec occupation dès le lundi 13 mai à partir de 4 heures. Dès 3 h 30, le piquet de grève se met en place, le portail est fermé et les opérations d'arrêt de l'usine s'effectuent dans le calme. A partir de 6 h 30, c'est l'arrivée du personnel de jour, rapidement deux groupes se forment :

1. Les grévistes, très nombreux, s'agglutinent devant le portail,
2. Quelques non-grévistes se tiennent à l'écart le long de la voie de chemin de fer.

Le syndicat CGT m'avait désigné pour faire la prise de parole vers 8 h 30. C'était la première fois que cela m'arrivait devant une usine occupée.

Progressivement les choses se mettent en place :

- ☐ Equipes de sécurité dans les salles de contrôle,
- ☐ Equipes d'entretien pour maintenir l'outil de travail en bon état,
- ☐ Rotations de grévistes au piquet de grève.

Très vite, des débats s'engagent entre nous sur l'attitude à avoir avec les non-grévistes et isoler quelques provocateurs.

Le 22 mai, le syndicat CGT s'exprime sur ce sujet en ces termes : « Pour la première fois depuis 1936, massivement en France, les travailleurs ont choisi l'occupation comme méthode d'action. La liberté du travail a toujours été respectée par les travailleurs tout au long de ces 20 dernières années ».

Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur cette question. Par exemple l'amertume de ceux qui sont en lutte, qui font le sacrifice non négligeable de leur salaire et qui voient leurs camarades de travail, briser ou diminuer la puissance de leur action. Tout cela ne mérite-il pas considération ou examen sérieux ?

Je me souviens que la même question avait provoqué des réflexions dans certains milieux considérant que, si certains pensent profiter du résultat de l'action, c'est qu'ils la jugent utile, mais en refusent les risques et les inconvénients. Un vaste débat qui reste ouvert !

Au cours de la grève, très vite, nous avons été confrontés à certains aspects techniques. En effet à Pierre Bénite et à Péchiney Saint Gobain Saint-Fons, nous avions deux unités d'acide sulfurique qui étaient maintenues en régime minimum.

La plupart des clients étant à l'arrêt et nos capacités de stockage saturées, il a fallu rechercher ensemble les possibilités d'accueillir ce que nous produisions, en assurer le transport par camions avec laisser-passer du Comité de grève. Ce fut une remarquable expérience.

Progressivement, pendant la grève, la solidarité s'organise sous diverses formes pour venir en aide aux familles les plus nécessiteuses :

- ↳ Collecte sur la voie publique,
- ↳ Des commerçants se sont rapidement manifestés.

Le syndicat CGT avait décidé d'une « opération pommes de terre nouvelles ». C'est ainsi que des équipes sillonnaient les monts du Lyonnais pour solliciter les agriculteurs qui recevaient très bien le message.

Pendant des jours d'occupation, les loisirs se sont organisés par la venue d'artistes. C'est ainsi que Roger PLANCHON, directeur du théâtre de Villeurbanne, accompagné d'artistes de la « Cité » est venu discuter avec les travailleurs des problèmes du théâtre. C'était bon pour le moral.

A tous ces aspects vécus pendant la grève, s'ajoutent toutes les négociations sur les cahiers de revendications qui avaient fleuri dans chaque service du site ainsi que les réunions paritaires à l'Union des Industries Chimiques (UIC) de même qu'au niveau du groupe Ugine Kuhlmann. En 1968, on parlait bien de négociations, en 2018, il ne s'agit plus que de concertations. Un bon sujet au BAC de philosophie ! Entre qui négocie-t-on ? Entre qui se concerte-t-on ?

A la fin de la troisième semaine, l'Assemblée générale des syndiqués CGT votait la reprise du travail pour le 3 juin. Comme souvent dans pareils cas le débat ne fut pas facile, le bon sens l'a emporté, car il fallait absolument préserver l'unité des travailleurs et c'est tous ensemble que nous sommes rentrés dans l'usine après une prise de parole qui m'avait été confiée, comme trois semaines plus tôt.

A ne pas négliger que ce grand affrontement de mai-juin 1968 ne s'est pas exprimé seulement sur le terrain économique et social qui était sa base concrète et essentielle, mais qu'il comportait aussi une forte signification politique et la montée de l'exigence de changements profonds.

MON MAI 68

En 1968, quand les « événements » ont commencé, j'étais une toute jeune enseignante, en lycée professionnel à Noisy-le-Sec (93). Non syndiquée mais politisée par tradition familiale, quand la question de l'entrée en grève du lycée s'est posée, dès début mai, je m'y suis inscrite et n'ai donc, comme mes collègues, repris les cours qu'à la fin du mois de juin.

Il m'était très difficile de me rendre au lycée durant toute la période puisque j'étais tributaire du manque d'essence et n'ai donc pu que très épisodiquement suivre les AG et les discussions dans la salle des profs.

Un souvenir qui m'a marquée : lors d'un court déplacement familial en Normandie, un jour où de l'essence était disponible, je suis passée par Beauvais : l'usine Massey Fergusson (fabrication de tracteurs) portait une banderole « changement de propriétaire » !

Fin juin, quand les cours ont repris, les rapports avec les élèves avaient fondamentalement changé : nous n'avons fait que discuter, très librement, des semaines passées, de la façon dont ces très jeunes voyaient l'avenir et leur avenir, de ce que les « événements » leur avaient apporté, s'ils avaient changé leur vision de la société, si les enjeux des luttes et manifestations avaient été compris.

Elles ont voulu (oui, c'était un lycée de filles, qui paraissait à des CAP Couture, aujourd'hui des garçons pourraient sans doute suivre ces formations, mais à ce

moment-là ce n'était pas vraiment dans l'air du temps !) connaître ma formation, mes projets, pourquoi j'aimais l'enseignement, et je les ai interrogées sur ce qu'elles attendaient de la vie, sur leurs souhaits.

Ces jeunes filles étaient pour la plupart issues de milieux assez difficiles et durant le cours de l'année, je n'avais pas été très optimiste quant à leur avenir : lors de nos échanges, j'ai constaté qu'elles étaient plus lucides et armées que je ne le craignais, qu'elles n'ignoraient pas qu'elles auraient à se battre mais qu'elles s'y préparaient avec sérénité et confiance. Leurs résultats scolaires n'étaient en général pas extraordinaires, voire mauvais, mais l'enseignement reçu, tant la partie générale (histoire, français, anglais, maths...) que technique (tout ce qui touchait à la couture) semblait bien jouer son rôle formateur.

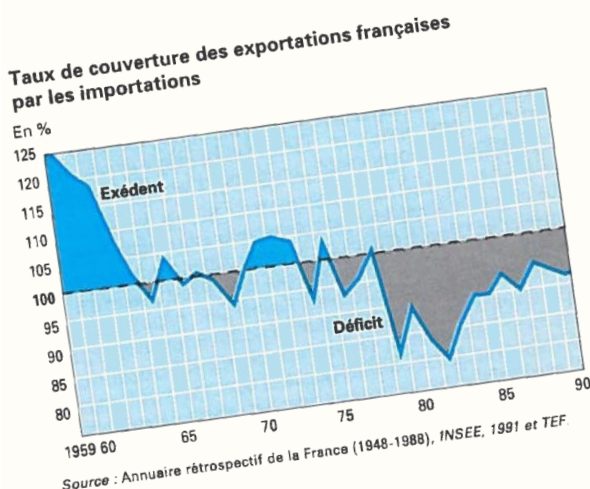
Des adresses ont même été échangées pour une future correspondance, qui a duré un certain temps. Ceci aurait été impensable précédemment !

C'est en mai 68 que j'ai connu ma première, et unique grève : quand, plusieurs années après, je suis entrée chez Yves Saint Laurent Parfums (dans la chimie, donc), pendant toute une période, la direction répondait aux revendications, notamment salariales, avant même qu'elles ne soient posées ! Ensuite, le « dialogue social » s'est durci, il a fallu négocier, penser rapport de forces et, si le recours à la grève a pu être évoqué dans le syndicat CGT, la décision n'a jamais été prise dans ce sens.

◆ Après 68

Les 10 années qui ont suivi mai 68 ont été marquées par différentes tendances qui ont contribué à créer la situation que nous connaissons aujourd'hui.

En premier lieu, la crise. Les premiers symptômes de la crise que nous connaissons aujourd'hui remontent à 1967. On assiste à une régression économique en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne : la production plafonne, la balance commerciale de la France devient déficitaire comme le montre le schéma, le chômage se développe.



La période de croissance, que certains ont appelée « **les 30 glorieuses** » (glorieuses pour qui ?) a bénéficié au grand patronat. Les profits explosent, les salariés en profitent peu ou pas du tout. C'est cette politique qui aboutit à cette crise.

Ce sera en 1972 qu'elle deviendra « officielle ».

Le choc pétrolier de 1973, qui n'en a jamais été la cause, mais pour se dédouaner de leurs responsabilités, patronat et gouvernement ont trouvé un coupable idéal : les (pays) arabes qui font de très bons coupables. Ce choc pétrolier n'a fait qu'aggraver la situation avec le renchérissement des prix de l'énergie.

C'est aussi à partir de ce moment qu'on assiste à un accroissement du financement public des entreprises privées et donc, une limitation des autres dépenses de l'Etat. Par contre, les augmentations du SMIC et des salaires obtenues en 68 ont permis pendant quelques années (1969-1973) de limiter les conséquences de la crise en redonnant du pouvoir d'achat, en développant la consommation et donc la production.

Par ailleurs l'inflation (de 10 à 12 % l'an) qui rogne le pouvoir d'achat permet au patronat de faire des

profits dans la mesure où les taux d'intérêts sont inférieurs à l'inflation.

Malgré cela, la combativité va se poursuivre pendant ces années 70. En atteste le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève :

Année	Nombre de journées
1963	5 991 000 journées (année de la grève des mineurs)
1964	2 497 000
1966	2 523 000
1967	4 203 000
1970	1 100 000
1971	3 200 000
1975	3 505 000
1976	4 050 000
1977	2 434 000

Ce sont les acquis et les droits syndicaux obtenus en 68 qui donnent une impulsion nouvelle au mouvement syndical. C'est pendant cette période qu'un certain nombre d'accords positifs sont signés dans les Conventions collectives, comme dans les entreprises.

Ainsi, par exemple, pour la Convention collective de la chimie, six accords seront signés en 9 ans :

1. L'accord sur la mensualisation en 69,
2. L'accord du 3 mars 70 sur la garantie d'emploi,
3. Celui sur le retour aux 40 heures en 73,
4. L'accord sur l'amélioration des conditions de travail en 76,
5. Celui sur les classifications et les salaires en 78. Ce dernier est l'aboutissement de la lutte des salariés de Rhône Poulenc qui ont obtenu, en 1965, un accord sur les classifications qui sera repris en 1978 dans la chimie. Accord que nous n'avons pas signé car la revalorisation des salaires était trop faible par rapport à l'inflation.
6. En 1982, un accord sur la durée du travail et les congés payés fut signé par la seule CFDT avec l'UIC, en catimini, en dehors de toute réunion. Il fut cassé, à notre demande, par le Conseil d'Etat pour cette raison et renégocié en 1989. C'est aussi « grâce » à la CFDT que l'accord du 3 mars 70 fut cassé et renégocié à minima. Cela témoigne de l'évolution de la CFDT, qui va se poursuivre sur les années suivantes. Même si, après 68, elle a un discours radi-

cal, elle va se rapprocher du PSU de Rocard, puis du Parti socialiste de Mitterrand. Déjà en 68 l'anticommunisme formait le ciment, entre le PS et la FGDS de Mitterrand. En 1975 la CFDT entame une polémique contre la CGT, faisant l'amalgame CGT-PCF comme le patronat et le gouvernement. L'unité d'action sera rompue en 77, année de la rupture des négociations par la mise à jour du Programme Commun de la gauche. Elle commencera son « recentrage » qui ira jusqu'au soutien du projet Juppé contre les cheminots en 1995, et contre les grèves qui le firent reculer. La suite, vous la connaissez.

Au-delà des acquis de 68, deux aspects sont à souligner : le rôle des jeunes, des immigrés et des femmes dans les luttes. Se forgera ainsi une génération de militants et de militantes. Celles-ci vont donner un nouvel élan au mouvement pour l'égalité hommes/femmes, au travail comme dans la vie.

Le patronat n'est pas resté les deux pieds dans le même sabot. Il va développer sa bataille idéologique, au travers de sa presse d'entreprise dont le tirage passe de 2 millions d'exemplaires en 1967 à 5 millions en 1971, à travers ses tentatives de « concertation », de dialogue dans les entreprises. Son objectif vise les salariés pour les intégrer aux idées patronales, mais aussi, surtout, les organisations syndicales pour casser l'unité revendicative possible. Il vise FO, la CGC (de nombreux cadres ont participé ou soutenu les grèves) et la CFDT. Celle-ci deviendra peu à peu son interlocuteur privilégié.

C'est à cette époque, 1969-1972, que le gouvernement lance l'idée de « nouvelle société ». Il veut adapter l'Etat et les relations sociales aux modifications de l'économie en aplanissant les conflits sociaux... contractualiser les rapports patronat-syndicats...sous les conseils de Delors, futur ministre de Mitterrand. Il suppose des formes de collaboration avec les syndicats et incite CNPF (futur MEDEF) et syndicats à la signature de contrats de progrès.

D'un autre côté, avec les politiques, le patronat met en place ou réanime des « clubs de réflexion » (clubs de Rome en Italie, Trilatérale, groupe Bilderberg...) qui réunissent patrons, hommes politiques au pouvoir, philosophes, sociologues etc...leur travail : d'une part définir la stratégie du capital, tant au niveau national qu'international, qui va être « imposé » aux gouvernements, et d'autre part comment intensifier la lutte contre le communisme et ses idées de lutte de classe.

C'est en 72 que le Club de Rome avance l'idée de croissance zéro. On est en crise, il faut donc limiter la croissance mais garantir et augmenter les bénéfices des entreprises en diminuant la masse salariale amenant le chômage (il augmentera de 300 % de 1974 à 1981), la précarité, la baisse des salaires etc. C'est ce que fera Mitterrand en 1983 quand il appliquera le blocage des salaires et des prix.



Conséquences : 10 ans plus tard le niveau des salaires dans le PIB a baissé de 8 % et les profits ont augmenté de 8 %. Il faut remarquer que le concept de croissance zéro fut une des idées fondatrice de l'écologie politique qui va se développer dans les années 70.

Enfin sur le plan politique, la conséquence des grèves de 68 a été la signature du programme commun de gouvernement entre PCF, PS et Radicaux de Gauche. Ce ne fut pas si évident. Devant l'ampleur du mouvement de grèves, la CGT, en toute indépendance, conformément à ses statuts, initie des conversations avec les partis de gauche (PCF, PS, et FGDS de Mitterrand) pour travailler en faveur de l'unité de gauche, fondée sur un programme commun de gouvernement prenant en charge les intérêts des travailleurs (Séguy dans « le mai de la CGT »). Et cela pendant les grèves. Le meeting de Charlely n'a pas aidé au rassemblement de la gauche, son objectif était de créer une force face au PCF et à la CGT en voulant rassembler les forces réformistes et l'ultra gauche. Cela n'a pas abouti. Le programme commun sera signé quatre ans après 68, mais les visées des uns et des autres sont restées intactes.

En conclusion : Les grèves de 68 ont montré ce que le rapport de force permet d'obtenir rapidement mais aussi à plus long terme. Mais il a montré aussi que, si on baisse la garde, si on ne pèse pas de tout notre poids, tant sur le plan syndical que politique, le retour de bâton est douloureux.

◆ Conclusion

Depuis 1968, la France a connu trois grandes crises économiques, en 1973, en 1993 et en 2008, et à chaque fois, les grands gagnants de ces « crises » sont les actionnaires, alors que les salariés, eux en subissent les conséquences.



En 1968, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), ancêtre de Pôle emploi, vient tout juste de voir le jour. Depuis, on observe une hausse continue à partir des années 1970, avec des pics à plus de 10 % de chômeurs à la fin des années 1990 et au début des années 2010.

Malgré toutes les réformes pour soi-disant faire diminuer le nombre de demandeurs d'emploi, qui sont plus pour rendre responsable les chômeurs de leur situation, qu'une réelle politique de plein emploi, le chômage n'est jamais redescendu durablement sous les 7 % de la population active.

Parmi les héritages revendiqués de 1968 figure l'émancipation des femmes. Depuis 1965, elles avaient enfin le droit de travailler ou d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari.

En cinquante ans, le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans est passé de 45 % à 84 %. Elles ne représentaient qu'un tiers de la population active en 1968, elles sont aujourd'hui presque aussi nombreuses que les hommes sur le marché du travail, mais + 30 % d'elles sont à temps partiel.



Le souffle de Mai 68, en cette année du cinquanteaire, est une source d'inspiration. La plus importante grève générale de notre histoire, entre 7 et 10 millions de grévistes, fit apparaître la richesse de la créativité

collective et le désir d'en finir avec le carcan de l'ordre capitaliste.

Le fléau libéral est une arme de destruction massive.

On sent bien que pour inverser la tendance, faire tourner la société au bénéfice de toutes et tous et non pas au profit de la minorité des paradis fiscaux, il faudra un grand mouvement, une force qui pousse, bouscule, et impose un projet de société au bénéfice des travailleurs.

La CGT est porteuse de ce projet de société qui mettra à bas le capitalisme. Un projet de société qui prenne en compte l'humain, le travail, le partage.

- ❑ Déjà pour garantir notre protection sociale, il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales, pour garantir une retraite pleine à 60 ans de cotisations après 37, 5 années de cotisations, et 55 ans pour les métiers pénibles.
- ❑ L'augmentation immédiate des salaires, du point d'indice et des pensions sur la base d'un SMIC à 1 900 €.
- ❑ La réduction du temps de travail à 32h immédiatement avec le maintien de salaire.
- ❑ Il nous faut aussi obtenir des nouveaux droits de haut niveau, inscrits dans le Code du travail et les Conventions collectives, qui doivent être non dérogeables.

L'action des travailleurs dans les entreprises, et notamment la grève, est incontournable pour imposer notre projet de société.

Ne nous posons plus la question sur l'impact que ces politiques vont avoir sur notre vie quotidienne, c'est au monde du travail en général qu'ils s'attaquent. Ils ont commencé la casse de toutes les Conventions Collectives Nationales, la casse du Code du travail, la casse de notre protection sociale, les réformes des universités, les libertés remises en cause. Tout ceci correspond à une stratégie cohérente pour nous imposer leur choix de société.

POUR LA FNIC-CGT, IL EST TEMPS D'ENGAGER LA BATAILLE AUTOUR DE NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ, POUR APPORTER DES PERSPECTIVES POLITIQUES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

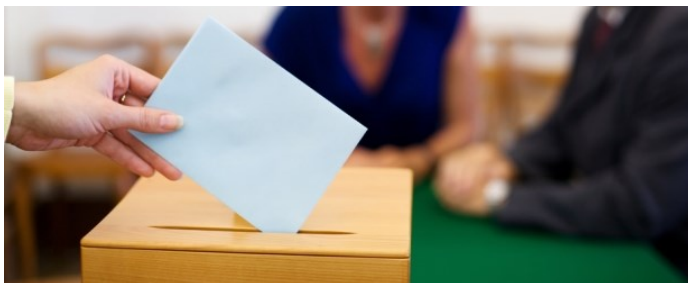
◆ Elections professionnelles : vote électronique par internet, attention à ne rien oublier

Le vote électronique par internet peut constituer une modalité exclusive d'expression des suffrages ou se



faire en accompagnement du vote à l'urne et du vote par correspondance.

S'il vient en complément, il doit se dérouler en amont du vote physique.



En tout état de cause, les syndicats doivent s'assurer que le respect des principes fondamentaux des opérations électorales (secret du vote, sincérité des opérations électorales, surveillance du scrutin et possibilité de contrôle par le juge) est bien garanti. Il prend en compte les recommandations de la CNIL relatives à la sécurité des systèmes de vote électronique (délibérations N° 2010-371 du 21 octobre 2010).

LES POINTS PRINCIPAUX QUI ORGANISE LE VOTE ÉLECTRONIQUE :

- ☐ **Modalité exclusive ou cumulative avec vote à l'urne et vote par correspondance.**
- ☐ **Respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales :**
 - sincérité des opérations électorales (tous les éléments et les procédures doivent être connus de tous et l'influence du vote ne doit pas être possible),

- accessibilité au vote garanti à tous les électeurs,
- secret du scrutin,
- caractère personnel libre et anonyme du vote,
- intégralité des suffrages exprimés,
- surveillance effective du scrutin, et contrôle a posteriori par le juge,
- Traitements informatiques distincts du fichier des électeurs et du contenu de l'urne électronique. La liste des électeurs ne doit pas pouvoir être croisée avec le recueil des votes et ce afin de garantir la confidentialité.

- ☐ **Obligation d'un dispositif de secours en relais immédiat** en cas de problème sur le serveur qui héberge le système de vote.
- ☐ **Possibilité de recours à un prestataire extérieur.**
- ☐ **Expertise indépendante du système de vote électronique couvrant l'intégralité du dispositif.** Le rapport de l'expert est transmis aux OS ayant déposé une candidature.
- ☐ Déclaration obligatoire auprès de la CNIL de la mise en place du vote électronique

CNIL.
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

- ☐ **Mise en place d'une cellule d'assistance technique pour aider les votants**
- ☐ Formation des membres des bureaux de vote au moins un mois avant l'ouverture du scrutin
- ☐ Possibilité de mise en ligne ou de communiquer aux électeurs sur support électronique, les candidatures et professions de foi, au moins quinze jours avant le début du scrutin

- ❑ 15 jours avant le début du scrutin, **envoi par courrier à chaque électeur d'une notice d'information détaillée relative au déroulement des élections et du moyen d'authentification.** L'identifiant et le mot de passe sont transmis au moyen de deux modes de communication distincts
- ❑ **Durée du vote informatique : il est à négocier et peut s'étaler sur plusieurs jours.**
- ❑ **Poste informatique dédié dans un local spécifique,** accessible durant les heures de service.
- ❑ Possibilité pour l'électeur de se faire assister par un électeur de son choix pour voter sur le poste informatique dédié
- ❑ Si le vote à l'urne ou le vote par correspondance sont également possibles, ils doivent se faire uniquement après clôture du vote électronique
- ❑ Si le vote par correspondance est possible, le recensement des votes par correspondance se fait après clôture du vote électronique et du vote à l'urne.
- ❑ Conservation sous scellés durant plusieurs mois (à négocier) des fichiers supports



L'obligation de réaliser une expertise indépendante préalablement à la mise en place d'un système de vote figure dans les mêmes termes dans le Code électoral et le Code du travail.

Son objet est de vérifier que sont respectées les garanties des principes fondamentaux du droit électoral que sont le secret du vote et la sincérité du scrutin.

La responsabilité du bon déroulement du scrutin pèse entièrement sur l'employeur et toute élection est susceptible de recours devant deux juridictions distinctes et indépendantes : la CNIL et le juge judiciaire.

Donc, en cas de manquement aux obligations de sécurité et aux principes fondamentaux du droit électoral, l'employeur est passible de sanctions devant l'une et risque l'annulation de l'élection devant l'autre.

C'est à ces deux risques qu'il s'expose en ne faisant pas réaliser d'expertise indépendante préalable à la mise en œuvre de son élection.

La sensibilité des données traitées et la nature technique des solutions mises en œuvre dans le cadre d'un vote électronique impliquent toujours les garanties exigées par la Cnil et contrôlées par le Conseil d'État.



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Chimie – Caoutchouc – Industrie Pharmaceutique – Répartition Pharmaceutique – Droguerie
– Instruments à Ecrire – Laboratoires d'Analyses Médicales – Navigation de Plaisance –
Officines – Pétrole – Plasturgie – Négoce et Prestations de services



COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2019

La participation financière de l'adhérent, est un acte volontaire de portée collective.

La cotisation syndicale est, pour chaque adhérent, un effort à bien apprécier et à valoriser. C'est une partie de son salaire qu'il investit pour la défense de ses revendications et celles des autres afin d'empêcher tous reculs sociaux et conquérir des avancées sociales conséquentes.

C'est pourquoi, la direction syndicale, les militants doivent considérer et traiter la participation financière de l'adhérent comme un acte militant, traduction de la conscience du travailleur organisé. Cela conduit à gérer collectivement avec une grande rigueur et transparence l'argent des cotisations syndicales.

En payant régulièrement sa cotisation, le syndiqué concrétise son engagement individuel dans un rassemblement solidaire d'hommes et de femmes, et apporte ainsi sa part de moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'activité syndicale.

Si le rapport de forces est proportionnel au nombre de syndiqués, il en va de même pour les moyens financiers dont a besoin le syndicat pour fonctionner.

L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation mensuelle, et doit donc être versée régulièrement au syndicat qui reverse via CoGéTise aux structures CGT.

La rentrée régulière des cotisations est un gage d'efficacité du syndicat. Sans cette régularité, il ne peut faire face à ses engagements, les salariés se détournent de lui, ce qui se traduira inéluctablement par la disparition du syndicat.

Le taux de cotisation est tout aussi déterminant. Ce taux est fixé à 1 % de la rémunération nette du syndiqué, c'est une mesure juste et solidaire pour que chacun participe financièrement proportionnellement à ses ressources.

A l'évidence, la cotisation syndicale est un rempart contre les reculs sociaux, lorsque la lutte organisée aboutit à de nouveaux acquis sociaux, ou évite les reculs, c'est bien plus de 1% que cela rapporte aux salariés.

Les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie et de l'indépendance de la CGT.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner vos commandes de timbres, en précisant bien le nombre de timbres par Catégories Socioprofessionnelles (OE, UFICT, UFR). Le matériel vous sera envoyé à la condition que vous soyez à jour de vos cotisations pour l'année 2017.

✂ —————

COMMANDE TIMBRES SYNDICAUX 2019

NOM ET ADRESSE DU SYNDICAT :

.....

NOM DU SECRÉTAIRE DU SYNDICAT :

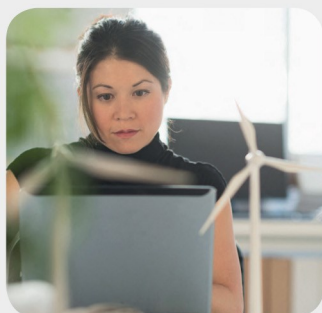
NOM DU TRÉSORIER DU SYNDICAT :

CODE COGETISE :

	Ouvriers/Employés	Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise	Retraités
NOMBRE FNI			
NOMBRE DE TIMBRES			

Renvoyer le bon de commande à : nadia.benamar@fnic-cgt.fr ou à la Fédération.

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLESIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES